



Bulletin départemental n°339 du 13 janvier 2020



Sommaire:

Pôle premier degré :

- Candidature à un poste dans les établissements d'enseignement français en Andorre***
- Candidature à un poste dans les écoles européennes.***

POLE 1^{ER} DEGRE - RH

Le 06/01/2020

Candidatures à des postes dans les établissements d'enseignement français en Andorre au titre de l'année scolaire 2020-2021

Référence : BO n° 47 du 19/12/2019

Destinataires : enseignants du 1^{er} degré

Dossier suivi par : Sabine CANAVESE (04 90 27 76 44)
Brigitte HOMBLÉ (04 90 27 76 22)

J'attire votre attention sur le bulletin officiel n° 47 du 19/12/2019 portant mention des conditions de dépôt et d'instruction des candidatures des personnels enseignants à un poste dans les établissements français en Andorre.

Les candidats déposeront leur candidature sur l'application Amandor MEN, à l'adresse suivante : <https://i-dgrh2-app.adc.education.fr/AMANDOR-MEN>

Date d'ouverture du serveur : **06 janvier 2020 12 h**

Date de fermeture du serveur : **17 janvier 2020 12 h**

Date limite de téléversement des pièces justificatives
+ avis des autorités hiérarchiques : **14 février 2020 12h (heure de Paris)**

POLE 1^{ER} DEGRE - RH

Le 06/01/2020

Candidature à un poste dans les écoles européennes Année scolaire 2020-2021

Référence : NS 2019-180 du 12/12/2019 parue au **BO n° 47 du 19 décembre 2019**

Destinataires : enseignants du 1^{er} degré

Dossier suivi par : Sabine CANAVESE (04.90.27.76.44)
Brigitte HOMBLE (04.90.27.76.22)

La note de service n° 2019-180 du 12/12/2019 a pour objet d'indiquer les modalités de dépôt et de traitement des candidatures à un poste dans les écoles européennes.

Le dossier de candidature est téléchargeable en annexe du BO cité en objet.

Il devra être transmis dûment complété et signé, **en deux exemplaires**, au supérieur hiérarchique direct, accompagné des pièces demandées au plus tôt.

Le supérieur hiérarchique fera parvenir le dossier revêtu de son avis, à la direction académique - Pôle 1^{er} degré - le **12 février 2020** au plus tard.